

# ARCHITECTES, BUREAUX ETUDES TECHNIQUES, MAITRES D'OEUVRE

## Multirisque des locaux professionnels

Pour les métiers de la maîtrise d'œuvre, de l'architecture et de l'ingénierie, les locaux professionnels sont le cœur de l'activité : bureaux, archives, outils informatiques, données clients.

Une multirisque adaptée est indispensable pour sécuriser votre environnement de travail, garantir la continuité de votre activité et préserver votre responsabilité.



### Protéger vos locaux, c'est protéger votre activité intellectuelle

- Vos bureaux et locaux professionnels (bureaux, espaces de travail, salles de réunion, zones d'archives)
- Vos biens professionnels: mobilier, aménagements, matériel informatique, serveurs, imprimantes, dossiers et documents

Contre les risques majeurs : incendie, dégâts des eaux, événements climatiques, explosion, vol, vandalisme, bris de vitrines



### A qui s'adresse ce contrat?

- Maîtres d'œuvre
- Architectes
- Bureaux d'études techniques
- Cabinets de conseil et d'ingénierie
- Structures libérales disposant de locaux professionnels



### Prévention et accompagnement

Vous bénéficiez de démarches de prévention adaptées à votre métier et à la taille de votre structure :

- diagnostic et conseils de prévention
- fiches pratiques personnalisées
- alertes météo et risques majeurs
- **en cas de sinistre grave : mobilisation rapide d'une équipe dédiée**
- accompagnement dans la gestion et l'indemnisation du sinistre



### Les garanties

#### Responsabilité liée à l'occupation des locaux

- les dommages corporels, matériels et immatériels causés à des tiers
- les sinistres pouvant survenir dans vos locaux (clients, partenaires, fournisseurs, visiteurs)

#### Continuité de votre activité

En cas de sinistre, la multirisque permet de sécuriser votre fonctionnement :

- perte d'exploitation
- maintien des charges fixes
- perte de revenus
- frais supplémentaires nécessaires à la poursuite ou à la reprise de l'activité
- accompagnement au redémarrage

#### Protection de vos données et de votre organisation

Parce que votre activité repose sur l'information et la conception :

- couverture des **dommages aux équipements informatiques**
- protection des **archives professionnelles et documents techniques**
- sécurisation des outils essentiels à la production intellectuelle



0160461142

agence.dsc@axa.fr



www.agence.dsc.com



linkedIn